

Avis de Réalisation de l'augmentation de capital de la SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE- SCB-

L'intermédiaire en bourse BNA-Capitaux informe que l'augmentation du capital social en numéraire de la Société les Ciments de Bizerte décidée par l'AGE du 05-08-2009 et portant sur l'émission 8 809 460 actions nouvelles par appel public à l'épargne, au prix unitaire de 11,500 dinars l'action a été réalisée.

Suite à cette augmentation, le capital social de la Société les Ciments de Bizerte est porté à 44 047 290 dinars divisé en 44 047 290 actions, de nominal 1 dinar chacune.

Ainsi à partir du **Mercredi 21 octobre 2009**, les 8 809 460 actions nouvelles souscrites issues de l'augmentation du capital de la Société les Ciments de Bizerte seront assimilées aux anciennes et négociées, dans les conditions suivantes:

- ✓ Mnémonique : **SCB**
- ✓ Code ISIN : **TN 000 7350010**
- ✓ Cours de référence pour la séance de 21 Octobre 2009 : **11,500 dinars**
- ✓ Groupe de valeurs **12 (Fixing)**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

« Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; Aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées ».